

Vincent Bolloré porte à 12 % sa part dans Vivendi

LAURENCE BOISSEAU / JOURNALISTE , JULIEN DUPONT-CALBO / JOURNALISTE TECH ET ALEXANDRE COUNIS / CHEF DE SERVICE | LE 02/04 À 20:33, MIS À JOUR À 20:53



POLITIQUE ECONOMIE BOURSE
MONDE TECH-MÉDIAS

Le journal

ABONNEZ
VOUS

archés financiers qu'il « n'envisageait pas de prendre
Denis ALLARD/REA

INDUSTRIE-SERVICES FINANCE MARCHÉS PME-RÉGIONS Opportunités

IDÉES BUSINESS PATRIMOINE W.E SPORTS

Infos cabinet de conseil aux actionnaires ISS a recommandé jeudi aux
ionnaires de voter contre les résolutions du fonds américain PSAM,
0 réclame un relèvement des dividendes.

ataille entre actionnaires se poursuit autour de Vivendi dans la perspective de l'assemblée générale du 17
Vincent Bolloré s'est encore renforcé hier au capital, en portant sa participation de 10,3 % à 12 %. C'est
uxième fois en une semaine qu'il fait gonfler sa participation dans le groupe depuis que le **fonds activiste**
americain PSAM a déposé une résolution réclamant davantage de dividendes et que le **français PhiTrust en**
a déposé une autre demandant la non application de la loi Florange qui doit permettre aux actionnaires,
Vincent Bolloré en tête, de doubler leurs droits de vote. Il y a une semaine à peine, il franchissait le seuil des
10 %.

Et ce n'est pas fini : le premier actionnaire de Vivendi a indiqué dans un avis à l'Autorité des **marchés**
financiers (AMF) qu'il « *n'envisageait pas de prendre le contrôle* » mais qu'il pourrait continuer à poursuivre
ses achats au gré des opportunités. Il a aussi prévenu qu'il pourrait proposer de nouvelles nominations au sein
du conseil de surveillance. Sur la base d'un taux de participation à l'assemblée générale de 57 % (le **quorum**
de l'an dernier), il contrôle à lui seul 21 % de l'assemblée.

Road-show outre-Atlantique

Chez Vivendi, on se félicitait jeudi de voir que le cabinet de conseil aux actionnaires ISS recommande de voter
contre les deux résolutions de PSAM sur un relèvement du dividende. On répète qu'il y a un risque de voir le
projet de Vincent Bolloré – créer un grand groupe de médias – tomber à l'eau à cause de la **distribution de**
dividendes exigée par PSAM. Outre la sortie, mercredi, de Bertrand Meheut, le patron de Canal+, Paulo
Cardoso, le représentant des salariés au Conseil de surveillance, a lui aussi expliqué qu'à ses yeux, « *PSAM*
ne cherche qu'une seule chose : le démantèlement de Vivendi ».

La semaine prochaine, le groupe organisera un road-show outre-Atlantique. L'idée ? Convaincre les
investisseurs américains de ne pas voter les résolutions ne provenant pas de Vivendi, et « *faire un travail de*

pédagogie : Vincent Bolloré est moins connu là-bas qu'en France ou en Europe », concède-t-on au sein du groupe.

Rappel à l'ordre de l'AMF

Alors que la tension monte entre actionnaires, l'AMF, qui veille à la bonne information du marché, a rappelé hier Vivendi à l'ordre après que le groupe a mis en garde PSAM sur les conséquences d'une montée à hauteur de plus de 20 % d'un actionnaire non communautaire. *« La communication de Vivendi n'est pas claire et s'appuie sur une interprétation de la loi de 1986 sur l'audiovisuel qui est pour le moins très discutable. L'AMF a demandé avec insistance à Vivendi de corriger et de clarifier l'application des règles en vigueur au regard de la nationalité des actionnaires non européens. ».*

Jeudi soir, Vivendi a amendé sa communication auprès de PSAM et du marché, reconnaissant qu' « aucune juridiction » n'a à ce jour tranché ce point. ●

@boisseaul

-

@jdupontcalbo

-

@alexandrecounis